

Voix Suisse romande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **40 (1993)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

E_dito romand

Vive la rentrée!

Pour certains, comme le GSsA par exemple, il n'a apparemment pas été question de vacances. Au contraire, ce temps aura été mis à profit pour peaufiner une contre-attaque à la monumentale «claque» infligée par le peuple. Alors, vive la rentrée?

Que nenni; même si l'on peut se sentir rassuré par le résultat des votations du 6 juin, l'éventuel dépôt d'une nouvelle initiative tendant à la disparition de la protection civile doit nous inciter à la plus grande vigilance.

En effet, on a pu déceler quelques divisions dans les avis exprimés par les citoyens, notamment en Suisse romande. Ce qui démontre que malgré la pauvreté des arguments développés par les partisans du GSsA, ceux-ci ont tout de même rencontré une certaine compréhension.

Ne nous laissons pas abuser par un calme apparent. La PCi est actuellement en état de faiblesse. Le ralentissement de fait des activités (cours et exercices), imposé par l'état des finances fédérales et cantonales, pourrait être un tremplin idéal et apporter des éléments de division supplémentaires entre partisans et détracteurs de l'institution.

C'est un nouveau défi à relever; alors, vive la rentrée...

René Mathey

RM

NEUKOM 

**Mobilier pour
centres de
protection civile**

études et projets, fabrication

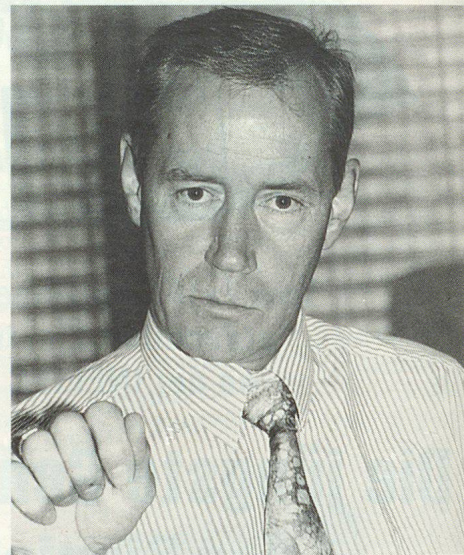
H. Neukom SA
8340 Hinwil-Hadlikon
Téléphone 01/938 01 01

Deux éléments «démotivants»

Réforme vaudoise: le point de la situation

La réforme vaudoise aura subi bien des avatars depuis le début de l'année. Préparée avec soin, par une commission d'experts, tant spécialistes de la protection civile que politiciens, elle a purement et simplement été retirée des débats du Grand Conseil avant analyse par le législatif. Cette prudence, que certains ont jugée excessive, a eu bien des répercussions «dans le terrain»; elle s'explique en partie par l'état des finances cantonales et peut-être aussi par un manque d'information de la classe politique sur les implications que le plan directeur de la PCi aura sur la réforme vaudoise, plan dont les Chambres fédérales devraient prochainement débattre.

Michel Buttin, chef du Service cantonal de la protection civile, souhaite faire le point de la situation, en toute simplicité.



PHOTOS: RM-INFO, PULLY

Michel Buttin: «Le retrait de l'exposé des motifs a eu des effets démotivants...»

RENÉ MATHEY

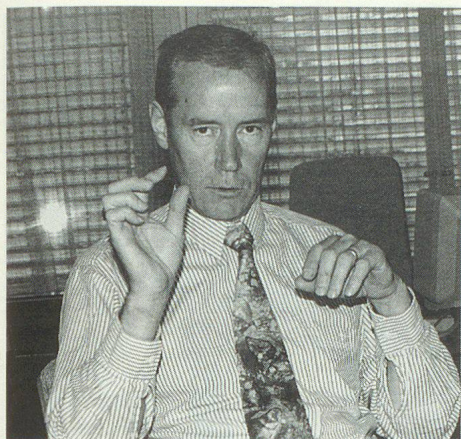
Pour Michel Buttin, il y a deux éléments importants qu'il faut garder en mémoire, si l'on veut saisir sinon comprendre un certain nombre de réactions: «La «coupe budgétaire» a été l'élément clé et, qui plus est, s'est produite la veille du rapport des chefs locaux. Il faut dire que le jour des débats au Grand Conseil, il s'est trouvé quelques députés pour critiquer sévèrement la protection civile, sans finalement que d'autres la défendent. C'est à ce moment que la Commission des finances a proposé un amendement pour ramener le budget 1993 au niveau du budget 1992, lequel avait déjà subi une diminution de Fr. 480 000.- en décembre 1991. Dès lors se posait la question de savoir comment remonter ce budget. A cette époque, deux effets indépendants du canton sont venus se greffer: le premier, diminution linéaire des subventions fédérales de 10% sur les cours et exercices de PCi, et une augmentation des montants forfaitaires. Ces éléments, qui paraissent à première vue simples, ont eux aussi des effets: ils augmentent le budget de facto; on comprendra dès lors qu'il est difficile de reporter ces mêmes incidences fédérales sur le budget, même si cela est possible.»

Une des solutions, poursuit M. Buttin, relève du domaine de la supputation d'un certain nombre de jours de service dont on sait déjà qu'il y aura des défections. D'autre part, la loi d'exécution permet de faire des reports de versements dans la mesure où le canton n'a pas les moyens financiers nécessaires immédiatement.

Quant à la coupe budgétaire citée plus haut, elle contient les subventions cantonales pour les cours et exercices ainsi que pour les moyens d'alarme, ce qui explique que tout est touché par cette simple coupe. C'est le premier facteur de démotivation pour la PCi.

Le second élément qui touche lui le monde politique communal, explique Michel Buttin, est représenté par le retrait de l'exposé des motifs et projet de loi. Ce projet de loi avait fait l'objet d'une explication aux communes, ensuite aux chefs locaux, et dont la régionalisation constitue la clé de voûte de cette nouvelle loi.

La Commission parlementaire, peu avant la présentation du projet, l'a retiré, pensant qu'il était prématuré, compte tenu d'un certain nombre d'inconnues liées à la loi fédérale qui donnera l'orientation de la future protection civile. C'est précisément ce retrait qui a été mal admis, notamment par les chefs locaux et leurs autorités qui,



«En plus des efforts déjà réalisés, nous nous sommes vus amputés de 40 % du budget...»

pour la plupart, croyaient aux bienfaits de la régionalisation qui avait, entre autres, le grand mérite de simplifier l'organisation et son encadrement.

«Cependant, le projet n'est pas abandonné, poursuit M. Buttin, il est simplement reporté. Il est incontestable que l'accent doit être mis maintenant sur la formation des cadres et des spécialistes (entre six à huit mille personnes). En cas de malheur, si l'on dispose d'un encadrement fort, le reste suit. Mais ce que chacun doit comprendre c'est que cela se traduit par des années d'efforts.»

La politique du «moindre mal»

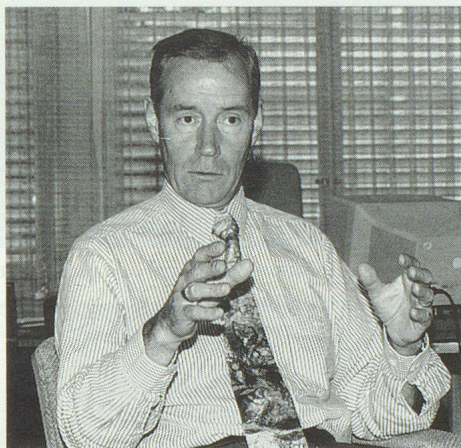
«Le Service cantonal, poursuit M. Buttin, est disposé, comme tous les autres services de l'Etat, à poursuivre une politique d'économie. Mais là où la chatte a mal aux pieds, c'est qu'en plus de l'effort déjà réalisé, nous nous sommes vus amputés de 40 % du budget de formation et des moyens d'alarme. Donc, mission est donnée au Service cantonal de diminuer les jours de service dans le canton. C'est ainsi que le choix a été fait d'interdire tout exercice pour cette année dans les communes, sauf pour les cours d'introduction et autres perfectionnements qui se donnent tout de même, mais sous une forme plus condensée.»

«Quant à ceux, explique M. Buttin, qui souhaitent tout de même organiser des exercices, la solution consiste à formuler une renonciation à la subvention cantonale; ainsi nous ne sommes pas en contradiction avec notre loi d'exécution et la commune peut solliciter les subventions fédérales.»

Un mécontentement compréhensible

Les effets, non voulus par le Service cantonal qui ne fait finalement qu'appliquer les décisions politiques, de ces différentes

mesures, conduisent inévitablement à une détérioration des rapports entre le Service, les chefs locaux et leurs états-majors qui se sentent, à tort ou à raison, abandonnés. Cette démotivation, voire le mécontentement, peuvent se comprendre, poursuit Michel Buttin, par le fait que beaucoup de personnes avaient préparé et planifié des exercices pour cette année, trouvé des travaux intéressants d'utilité publique, tout cela d'entente avec leurs autorités communales.



«Les décideurs politiques ne peuvent pas tout connaître des rouages de la PCI...»

Les autres effets sont tout aussi malheureux, puisqu'ils ont conduit à des licenciements de personnel dans les centres d'instruction, et à des discussions dans les assemblées de délégués de ces centres.

Pourquoi une telle situation?

«Ce que nous vivons actuellement est certes difficile, mais cela a aussi un effet que je pourrai qualifier de bénéfique, confesse Michel Buttin, si l'on veut bien se poser la question du pourquoi d'une telle situation. La réponse arrive au moment où l'on écoute le monde politique; cette écoute est une forme de remise en question qui permettra de trouver les correctifs nécessaires. C'est en tout cas dans cet esprit que le Service cantonal a démarré l'année 1993.»

Il est non moins vrai que les décideurs politiques ne peuvent pas tout connaître des rouages aussi complexes que ceux de la PCI, d'autant qu'ils doivent, parfois dans la même journée, traiter et prendre des décisions pour plusieurs services de l'Etat. Mais il est vrai aussi, poursuit Buttin, que certains exercices ont desservi la cause. Il est tout aussi incontestable que la PCI doit évoluer pour correspondre à l'esprit de notre temps.

Le futur en question

Pour Michel Buttin, l'année 1993 a débuté sous le signe du renouveau. «Dès le début de l'année, j'ai créé deux groupes de réflexion. Un groupe interne composé de personnel du service et un externe composé de chefs locaux. Avec l'aide d'un spécialiste en animation de groupe, ceux-ci ont aligné une série d'idées que nous travaillons maintenant en détail, avec pour finalité le redressement de l'image de la PCI.»

Parmi les dossiers retenus, citons par exemple la collaboration sapeurs-pompiers, protection civile. En effet, les sapeurs-pompiers ne connaissent pas la structure ni les moyens de la PCI. L'amélioration de l'instruction est aussi un dossier brûlant; les cours et exercices dans les centres d'instruction devront être plus proches, culturellement parlant, du public qui les fréquente. La durée des cours sera également réduite afin de limiter les temps morts et les éléments inutiles. La nouvelle documentation, basée sur la conception 95, sera opérationnelle dès 1994.

Autres aspects encore, l'accueil dans les centres et les cours, la promotion de l'institution dans des comptoirs régionaux, des foires sera mise en application dès cet été. Un catalogue des possibilités d'utilisation de la PCI, en personnel, matériel et construction, pour les besoins des autorités communales.

Il y a des risques naturels, technologiques différents d'une région à l'autre. C'est la raison pour laquelle les organismes devront être mieux préparés pour répondre aux besoins spécifiques de leur région.

Une analyse financière, très fine, sera également entreprise afin de pouvoir informer les autorités concernées sur le coût réel de la protection civile dans le cadre de la régionalisation. A ce sujet, une région test a été choisie: Aubonne, que Rolle devrait rejoindre sous peu, placée sous l'autorité du préfet et des syndicats.

Des cours à destination du grand public seront organisés, afin de donner une instruction quant aux mesures à prendre lors d'événements particuliers, la vie dans l'abri, les premiers secours, etc.

Enfin, une plaquette promotionnelle sera éditée; elle présentera les différents centres d'instruction ainsi que les moyens qu'ils peuvent mettre à disposition d'entreprises ou de particuliers.

En conclusion, Michel Buttin se montre optimiste quant à l'avenir de la protection civile vaudoise, mais réaliste en ce qui concerne le temps nécessaire au redressement de son image. Quant au rôle du Service cantonal, il doit être celui d'une locomotive qui doit veiller, en permanence, à l'unité de doctrine. ▀

Du côté de la PCI

«Sa(na)col» à Moudon

rm. Exercice d'envergure à Moudon placé sous l'angle d'un scénario catastrophe; il mettait en œuvre le rgt hôp 1, les samaritains, la Croix-Rouge et la protection civile. Il s'agissait d'entraîner la collaboration entre les différents partenaires civils et militaires et d'exercer la technique de travail à l'intérieur d'un poste sanitaire de la PCI.

Pour l'OPC de Moudon, il s'agissait à la fois d'engager des formations de PCi de Moudon, Lucens et Payerne, de mettre en exploitation et d'assurer la gestion du poste sanitaire de l'Ochette, en étroite collaboration avec l'armée. La direction de l'exercice Sanacol était assumée par le div. Philippe Zeller, cdt zo ter 1.

Le service cantonal assumait l'arbitrage PCi, sous la direction d'Alex Guex, inspecteur cantonal, assisté de J.-L. Bujard pour toute la partie exploitation technique, J.-C. Junod pour la partie logistique. Madame F. Cavin, CS sanitaire de Moudon, participait à l'arbitrage pour contrôler le bon fonctionnement du poste sanitaire proprement dit.

Une collaboration harmonieuse

Pour certains membres de la PCi, il s'agissait aussi d'un baptême du feu dans la mesure où c'était à la fois leur premier



De g. à dr.: Philippe Zeller, col div. en conversation avec Alex Guex, du Service cantonal de PCi.

exercice et leur premier travail en collaboration avec d'autres partenaires.

Le scénario de base avait prévu un afflux de blessés en provenance de l'étranger, doublé d'un tremblement de terre dans la région de Moudon. Ceci justifiait le déclenchement du plan ORCA dans le cadre du service sanitaire coordonné.

Le principal intéressé était bien entendu l'armée qui justifiait d'un nombre important de personnes (environ 2400 hommes). Le rôle de la PCi était de prendre en charge, via son poste sanitaire, les blessés

de la région avant leur éventuelle évacuation sur d'autres hôpitaux.

Ce qui a le plus surpris Alex Guex, inspecteur cantonal, c'est la rapidité avec laquelle le poste sanitaire a été mis en fonction ainsi que la motivation générale du personnel.

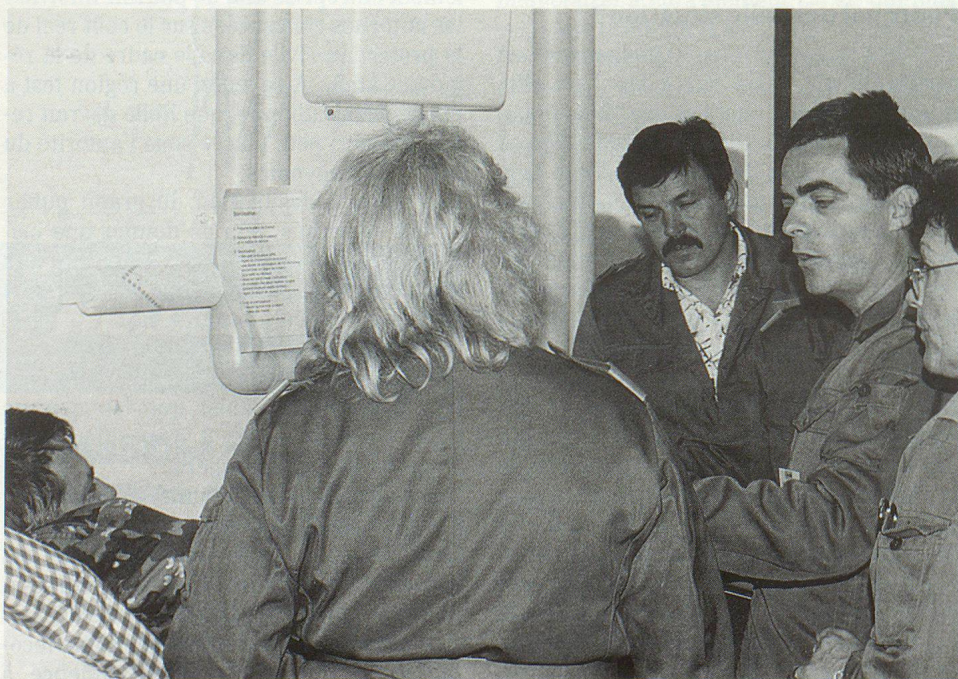
Et pourtant, le travail n'a pas été facile. Les «patients», essentiellement civils, étaient emmenés au po san par des militaires et ce dernier fut parfois «engorgé». C'est d'ailleurs lors de l'arrivée des blessés que l'on s'est aperçu qu'une salle de triage faisait cruellement défaut dans la construction combinée de l'Ochette.

La protection civile soutient la comparaison!

Ce qui a frappé le plus l'observateur neutre, c'est le niveau d'engagement et le sérieux de l'intervention de l'équipe médicale et paramédicale. Il faut dire que le Dr Pascal Chollet, C de gr. médical, n'a pas ménagé sa peine pour expliquer les mesures à prendre en présence de tel ou tel type de pathologie.

Parmi les justifications de ce type d'exercice on peut citer, par exemple, le fait que le traitement administratif des patients n'est pas le même à la PCi qu'à l'armée; cela mérite sans doute une coordination pour éviter des pertes de temps.

Quant au Div Ph. Zeller, lors de son inspection, il s'est déclaré enchanté par le degré de préparation de la protection civile, comme de la tenue générale des personnes engagées.



Le Dr Pascal Chollet (à dr.) donne des explications et des conseils.

Le grand bisse de Vez

Un bisse renaît

rm. La réunion des cadres et des membres des OPC de Nendaz, Vez, des Agettes, Veysonnaz, des Salins et de Sion aura permis, avec le concours de l'armée, de faire renaître un bisse «muet» depuis plus de vingt ans.

La remise en état du grand bisse de Nendaz à Vez représente des frais dépassant le million de francs. Traversant le territoire de six communes, il devenait dès lors naturel que la protection civile donne le coup de main nécessaire, appuyée par l'armée pour la région de Nendaz qui demande des moyens tels qu'hélicoptères pour intervenir dans des endroits particulièrement escarpés.



En visite sur le chantier, de g. à dr.: Pierre Ebner, CL Sion; Charles Delèze et son successeur M.-A. Pillet, OPC Martigny, Pascal Theller, chef dét. Sion, Maurice Carron.



Le grand bisse de Vez renaît dans un paysage de rêve.

Sans entrer dans le détail, ce bisse est chargé d'histoire dans la mesure où il a été construit par autorisation des ducs de Savoie. A cette époque (mais c'est aussi valable aujourd'hui), il rendait de grands services à l'agriculture. Il faut dire aussi qu'au moment de la construction des bisses, les canalisations n'existaient pas. Leur pente, pour que l'écoulement de l'eau se fasse naturellement, varie de 0,2% à 2%.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, l'intérêt du bisse est tout à fait actuel. Celui-ci traverse cinquante-sept exploitations agricoles qu'il permet d'irriguer de manière tout à fait écologique. Il remplit aussi un rôle économique dans la mesure où il renforce l'attrait d'une promenade déjà bucolique. Socialement, il fait aussi partie du patrimoine culturel et, en soi, c'est une motivation largement suffisante pour les hommes qui l'on réhabilité. Ajoutons encore qu'il peut permettre, en

Finis les dégâts dus à l'humidité! Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Krüger + Cie.

1606 Forel, Tél. 021/781 27 91

Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE, Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur votre programme de déshumidificateurs:

Nom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____
à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

KRÜGER

depuis 60 ans



Christophe Lannaz fore un trou de minage...



PHOTOS: BMA-INFO, PULLY

L'ingénieur Bernhardt: «Fermez la route, ça va sauter...»

cas de feu de forêt, d'y puiser de l'eau d'extinction.

En saison, cette promenade est fréquentée journalièrement par plusieurs centaines de personnes qui trouvent là un attrait supplémentaire. Ils ne cachent d'ailleurs pas ce surcroît de plaisir.

Un travail difficile

C'est donc sur demande du Comité de bisse, qui réunit les communes citées en titre, que la protection civile a été mise en œuvre.

Les organismes de ces communes ont été engagés pendant six semaines à raison d'une semaine par organisation, chacune réunissant quelque cinquante hommes.

Inutilisé depuis plus de vingt ans, il est vrai qu'il a fallu refaire le bisse de Vez sur des tronçons relativement longs, alors qu'un simple nettoyage a suffi à d'autres endroits. D'autres parties ont dû être minées, de façon à éliminer les roches qui ont glissé au fil des ans.

Ailleurs, il a fallu renforcer le terrain, créer des passerelles et des barrières pour faciliter le passage dans des endroits un peu raides. Quelques tronçons ont été également mis en canalisation, car les PTT avaient utilisé ce bisse pour y implanter des tuyaux, ce qui rendait certaines portions du parcours non étanches.

On en a aussi profité pour créer une place de repos avec banc et table, à l'aide de bois prélevé sur un tronc arraché par le vent. ▢



La signature de la renaissance.